

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 6 février 2024, à 13 h 30.

NOMINATION D'UN MEMBRE À LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document Composition et rôle de la sous-commission des études de cycles supérieurs;

CONSIDÉRANT la vacance du poste de membre étudiant de la sous-commission des études de cycles supérieurs, pour un mandat se terminant à la date de la réunion ordinaire de la commission des études de septembre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGÉUQTR) de nommer Léa Renaud à titre d'étudiante inscrite à un programme de cycles supérieurs à la sous-commission des études de cycles supérieurs;

CONSIDÉRANT l'avis du doyen des études suppléant;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Léa Renaud, à titre de membre étudiant de la sous-commission des études de cycles supérieurs, pour un mandat commençant le 6 février 2024 et se terminant à la date de la réunion ordinaire de la commission des études de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général